

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : <https://www.gsrl-cnrs.fr/>

Twitter : [@LaboGSRL](https://twitter.com/LaboGSRL)

Courriel : [gsrl@cnrs.fr](mailto:gsrl@cnrs.fr)

Documentation : Antoine Vermande 33 (0)1 88 12 17 98

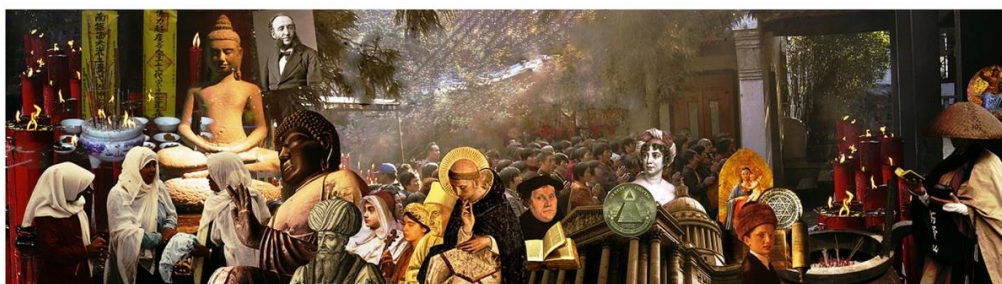
Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (<https://www.gsrl-cnrs.fr/>). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce *GSRL Digest*.

*Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : <https://www.ephe.fr/> & <http://www.cnrs.fr/>*

*Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : <https://www.campus-condorcet.fr>*



## Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL

5ème étage Bâtiment Recherche Nord

Campus Condorcet

14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

## # Prix de thèse : « Prix Louis Cros »

Institut de France

**Date limite 1er mars 2021**

Le Prix Louis Cros a été créé à l'Institut de France, sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques, par convention avec le CUIP. Il récompense, annuellement, une œuvre dans le domaine de l'éducation et de la formation. Son montant, fixé chaque année par l'Institut de France, s'est élevé à 10 000€ pour l'année 2020

**Il est décerné à l'auteur ou aux auteurs d'un ouvrage ou d'un travail universitaire (thèse soutenue avant la date de forclusion) édité ou non, rédigé exclusivement en français. Le jury apprécie particulièrement les travaux susceptibles d'éclairer non seulement les spécialistes et les praticiens, mais également le grand public, sur les enjeux et les défis contemporains de l'éducation et de la formation.**

Ce prix est décerné en hommage à la mémoire de Louis Cros, fondateur du Comité Universitaire d'Information Pédagogique, créateur de l'Institut Pédagogique National et des Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, président honoraire des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA). Il fut également le premier, en France, à identifier le phénomène mondial qualifié « d'explosion scolaire », à prédire son ampleur, à analyser sa nature et à en discerner la portée politique.

### **Candidater en remplissant le formulaire d'inscription**

Les candidats, français ou étrangers, âgés de moins de 45 ans à cette date, devront s'inscrire au plus tard le **24 mars de chaque année** à l'aide du formulaire (cf. Lien ci-dessous « Déposez votre candidature »).

Merci d'y joindre **un CV** et une **lettre de candidature électronique** à l'adresse du président de l'association et :

- Pour les ouvrages : un exemple électronique
- Pour les thèses : les versions électroniques et le rapport de jury

Le/la candidat.e devra également envoyer **pour le 30 mars au plus tard** le CV, la lettre de candidature et une version imprimée de sa thèse ou, selon le cas, deux exemplaires de l'ouvrage édité par voie postale à **CUIP, 218 avenue du Maine 75014 Paris**

(source : <https://association-cuip.org/prix-louis-cros/>)

## **# Appel à communication : « De l'idée de la fille parfaite. Les jésuites comme promoteurs de la sainteté des femmes des origines du christianisme à nos jours »**

**Institut de France**

**Date limite 15 mars 2021**

En raison de leur implication dans la littérature hagiographique comme auteurs des *Vies* ou comme promoteurs des Causes, les jésuites constituent une porte d'entrée privilégiée pour questionner la sainteté féminine depuis les débuts du christianisme. Dans quels buts ont-ils encouragé des cultes, parfois déjà millénaires ? Comment ont-ils orienté leurs efforts pour porter leurs dirigées sur les autels ? Quel rôle ont-ils joué comme promoteurs ? Quels contours ont-ils tracé pour une sainteté féminine, et quelles ont été les répercussions de cette configuration des rapports de genre ? Les communications pourront envisager la vision de la sainteté féminine chez les jésuites dans une perspective large. Et cela du point de vue chronologique – les saintes depuis les débuts du christianisme – mais aussi géographique : partout où la Compagnie s'est montrée active.

### **Argumentaire**

La littérature hagiographique, souvent en tension avec l'écriture de l'histoire, s'est fait une place dans les sources de l'historien. Outre son intérêt en tant que récit témoignant de la vie et de la spiritualité des saints, elle rend lisibles les enjeux entourant l'origine des cultes, leur diffusion, l'évolution des dévotions, et, à partir de l'institutionnalisation des processus de béatification et de canonisation, les priorités et intérêts des promoteurs des Causes, mais aussi les objectifs des institutions romaines.

Qu'elle soit antérieure aux premières canonisations ou inscrite dans une politique ecclésiastique plus large d'établissement de normes religieuses, la sainteté des femmes s'appuie sur diverses figures, refaçonnées au cours des siècles, comme la sainte martyre des catacombes, la sainte reine dépositaire de la royauté de sa dynastie, la fondatrice d'abbaye au haut Moyen Âge, la veuve faisant le choix du couvent, la mystique à l'époque moderne, souffrante et malade pour expier les maux du monde, ou encore la fondatrice aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans le sillage de l'essor des congrégations féminines. Pour les femmes, la voie la plus directe vers la sainteté est celle du modèle monastique – ce sont les religieuses qui sont canonisées. Les modèles hagiographiques ont évolué au fil du temps : émergence de saintes impliquées dans des œuvres caritatives ou éducatives en contexte industriel, après la suppression des ordres religieux, en constitue un exemple. Durant son pontificat, Jean-Paul II béatifie et canonise des femmes enseignant à d'autres le rôle d'épouse et de mère, en soutien à son discours sur la nature intrinsèque des femmes.

Les recherches sur la sainteté féminine se sont essentiellement articulées autour des récits hagiographiques, des (auto)biographies, des écrits spirituels, inédits ou non. Ces textes tendent à montrer la sainteté des femmes à chaque étape de leurs vies (davantage encore si elles ont été épouses ou mères) et à écarter toute accusation de fausse sainteté. Les études de genre ont apporté de nouveaux questionnements à ce champ consacré à la sainteté des femmes, notamment du point de vue des rapports de pouvoir, des représentations, des masculinités et des féminités incarnées. À partir de l'époque moderne, l'analyse du regard posé sur ces biographies spirituelles durant le processus de canonisation, ainsi que de leur mise en discussion, permet également d'appréhender les normes de genre défendues par les institutions romaines.

En raison de leur implication dans la littérature hagiographique comme auteurs des *Vies* ou comme promoteurs des Causes, les jésuites constituent une porte d'entrée privilégiée pour questionner la sainteté féminine depuis les débuts du christianisme – on pense à André Triquet et Aldegonde, Claude Chauchetière et Kateri Tekakwitha, Nazario Pérez et Cándida María de Jesús, etc. Malgré l'injonction de leurs Constitutions à ne pas se charger de la *cura monialium*, les jésuites s'inscrivent dans la promotion de figures saintes féminines ainsi que dans une longue pratique de fondation de congrégations féminines et de direction de femmes pieuses, religieuses, voire mystiques. Cette implication reste constante au fil des siècles. Dans quels buts ont-ils encouragé des cultes, parfois déjà millénaires ? Comment ont-ils orienté leurs efforts pour porter leurs dirigées sur les autels ? Quel rôle ont-ils joué comme promoteurs ? Quels contours ont-ils tracé pour une sainteté féminine, et quelles ont été les répercussions de cette configuration des rapports de genre ?

Les communications pourront envisager la vision de la sainteté féminine chez les jésuites dans une perspective large. Et cela du point de vue chronologique – les saintes depuis les débuts du christianisme – mais aussi géographique : partout où la Compagnie s'est montrée active.

### Axes thématiques

Axes pour les propositions de communications :

- Quelles sont les motivations des jésuites dans la promotion de ces saintes, « anciennes » ou « nouvelles » ? Pourquoi continuer à investir les *Vies* de figures passées ? Peut-on saisir une stratégie plus large de l'ordre ou d'une province ?
- Quelle place les jésuites font-ils aux femmes portées sur les autels par la ferveur populaire ? Quelles modifications et transformations opèrent-ils sur l'image de ces saintes anciennes ? Lesquelles rendent-ils accessibles et visibles ? Pour quelles saintes suscitent-ils des dévotions ? Cette vision de la sainteté médiévale est-elle la même que leur vision de la sainteté moderne et contemporaine ?
- L'élaboration et la construction d'une sainteté féminine par les jésuites : quel rôle jouent-ils pour confirmer les visions et les intuitions religieuses des femmes de toutes époques ? Comment articulent-ils l'idée de la perfection religieuse à leur pratique de direction spirituelle, puis d'hagiographes ? Quelle place occupe le genre dans cette construction ?
- Dans le cadre des Causes de béatification et de canonisation des femmes :
  - Quelle est la teneur des dépositions des jésuites appelés comme témoins ? De quelles Causes acceptent-ils de se charger ?
  - Quel rôle jouent-ils au sein de la Congrégation des Rites et de la Congrégation pour la Cause des Saints ? Participent-ils au montage financier des Causes ? La Compagnie de Jésus en tant qu'ordre intervient-elle à un quelconque moment dans ces Causes ?
  - Quelles sont les normes de genre défendues par les uns et les autres ?
  - Comment les jésuites interprètent-ils les écrits éventuels des femmes proposées à la sainteté ? Comment les (ré)concilient-ils avec l'orthodoxie ?
  - Que devient l'activité d'écriture des jésuites après la canonisation ? Les *Vies* continuent-elles de s'écrire pour consolider une image, ou au contraire, la nuancer ?

- Les *Vies* écrites par les jésuites :
  - Qui sont les femmes dont les jésuites soutiennent le culte ou les Causes ? Sont-elles des dévotes, des nobles, des *beatas*, des fondatrices, des religieuses ? À quelles époques ont-elles vécu ? Peut-on observer une géographie particulière dans le choix des candidates à la sainteté ?
  - Quels sont les aspects mis en avant, les lissages, les ajouts, les transformations effectuées d'une *Vie* à l'autre afin de tenir un discours convaincant sur, par exemple, la virginité et l'obéissance ?
  - Comment les jésuites abordent-ils la question du genre ? Doivent-ils le neutraliser, masculiniser une figure pour montrer son exceptionnalité, la féminiser afin de la conformer à un modèle particulier ? En d'autres termes, comment déterminer ce qui constitue la représentation adéquate du genre ?
  - Quel rôle se donnent les jésuites confesseurs dans les *Vies* qu'ils écrivent ?
  - Quelles sources, quels travaux, quels écrits théologiques sont utilisés par les jésuites dans leur travail d'écriture hagiographique ?
  - D'un point de vue diachronique, quelles différences peuvent être observées dans les *Vies* de saintes médiévales, modernes ou contemporaines ? Constate-t-on des évolutions lorsqu'une même « sainteté » est abordée à plusieurs époques différentes ? Comment évoluent les Causes plus anciennes, transformées à de nombreuses reprises ? Comment les jésuites s'emparent-ils des dévotions existantes ?
- Comment se négocie la relation entre jésuites et congrégations féminines, dans le cadre d'une Cause de fondatrice, notamment dans la situation antérieure à 1983, où les femmes ne pouvaient devenir ni postulateur, ni vice-postulateur, ni acteur ?
- La manière dont les modèles de sainteté féminine s'adaptent au cadre spécifique de la mission : dans le contexte colonial des missions, où les traditions de la Contre-Réforme sont suivies avec plus de souplesse, comment les jésuites redonnent-ils des motifs traditionnels à ces vies éloignées des règles romaines ?
- Quel est l'usage des images ? Quelles sont les représentations produites et diffusées dans le cadre des publications hagiographiques ? Quelle place la sainteté féminine tient-elle au sein des édifices culturels de la Compagnie ?
- La manière dont les saintes ou les candidates à la sainteté sont mobilisées dans les *Vies* des jésuites qui les ont soutenues : quels enjeux entourent leurs apparitions dans ces *Vies* ? Quelle influence sur les configurations de genre défendues par ces jésuites auprès de leur ordre ou de l'Église ?

### Modalités pratiques

La date de réception des propositions est fixée **au 15 mars 2021**.

Les propositions de communication, d'environ 250 mots, accompagnées d'une courte présentation biographique, doivent être envoyées à [sarah.barthelemy@usaintlouis.be](mailto:sarah.barthelemy@usaintlouis.be), [philippe.desmette@usaintlouis.be](mailto:philippe.desmette@usaintlouis.be) et [pierre-antoine.fabre@chess.fr](mailto:pierre-antoine.fabre@chess.fr). Les réponses seront envoyées fin mars 2021. Les jeunes chercheurs sont encouragés à envoyer une proposition.

## Comité d'organisation et de sélection de propositions

- Sarah Barthélemy (Université Saint-Louis – Bruxelles)
- Philippe Desmette (Université Saint-Louis – Bruxelles)
- Pierre-Antoine Fabre (École des Hautes Études en Sciences Sociales)

## Lieux du colloque

4 février 2022 : Bruxelles (Université Saint-Louis – Bruxelles)

4 mars 2022 : Paris (École des Hautes Études en Sciences Sociales)

(source : « « De l'idée de la fille parfaite » », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le lundi 15 février 2021, <https://calenda.org/843336>)

Ce colloque porte sur la question de l'échec dans la sphère politique, qui n' pas fait l'objet de beaucoup d'études historiques sur les périodes médiévale et moderne malgré l'abondance d'événements pouvant être étudiés sous cet angle (abdications, révoltes sociales et religieuses, chute d'un favori...). Nous proposons ici de combler ce manque sur le temps long, allant du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

---

## # Appel à candidature : « L'échec dans la sphère politique »

**EHESS**  
**IFRA-SHS**

**Date limite : 10 mars 2021**

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert ne présente qu'une seule définition de l'échec, celle de jeu de société<sup>1</sup>, et du côté allemand, le mot *scheitern* désigne à l'origine un navire qui se brise<sup>2</sup>, tandis que le nom *Misserfolg* rappelle « einen Mangel an persönlicher Kompetenz und Ausdauer bzw. auf ein Fehlverhalten <sup>3</sup> » comme les mots anglais *failure* et *miscarriage*, et est davantage associé à l'échec professionnel et économique<sup>4</sup>. Mais l'échec au sens moderne du terme, résumé par Jean Lacroix, est l'inaboutissement de projets<sup>5</sup>, un processus interrompu par cet événement qu'est l'échec. Enfin, l'échec est également un phénomène anthropologique, où sont engagés des idées, des acteurs<sup>6</sup> ancrés dans une société et ses représentations du moment : son étude appartient donc à raison à l'enquête historique dans la durée.

Dans son article sur la Fronde bordelaise<sup>7</sup>, Caroline le Mao revient sur le double défi posé par l'échec dans la science historique : étudier à la fois le temps long, celui de l'intention et du processus, et celui de l'échec même, du moment où tout s'effondre en un instant.

« L'échec, dans sa définition même, s'inscrit dans un certain rapport au temps. Comme le souligne Jean Lacroix, l'échec survient au terme d'un projet, qu'il vient conclure, au même titre que le succès. Il est donc, de prime abord, un moment circonscrit, *a priori* bref, une rupture, mais il est intrinsèquement lié à l'idée d'un processus se déroulant dans le temps. L'échec ne peut exister sans ce processus initial, de même qu'on ne peut concevoir la rupture sans la continuité. <sup>8</sup> »

L'échec pour lui-même a été l'objet de très peu de recherches en histoire, et fut par contre abondamment étudié en sociologie et psychologie sociale<sup>9</sup>. Parmi les rares contributions sur le sujet en science politique en dehors de la période contemporaine, l'article de Caroline le Mao, les actes du colloque « L'échec en politique » organisé par l'université Paris-Est en 2008<sup>10</sup>, ou encore un livre sur das *Scheitern in der frühen Neuzeit*<sup>11</sup>.

Cette zone d'ombre dans la recherche est étonnante eu égard aux des nombreux évènements observés durant les époques médiévale et moderne et pouvant être étudiés sous la perspective phénoménologique de l'échec. Parmi les exemples les plus évidents, on trouve les grandes révoltes populaires qui ont secoué les royaumes de France et d'Angleterre au XIV<sup>e</sup> siècle. La Jacquerie de 1358, dans le contexte de la Peste noire et de la guerre de Cent Ans, fit des ravages en Île-de-France, Champagne, Picardie et partiellement en Normandie. Les pillages et les taxes prélevées par la noblesse furent ressenties comme un droit féodal injuste et ont allumé la flamme de la révolte dans les seigneuries, sans pour autant que soit remise en question la royauté. Une révolte similaire par sa radicalité et son originalité eut lieu en Angleterre, connue comme la *Peasants' Revolt* de 1381<sup>12</sup>, les insurgés demandant l'abolition de la propriété. Dans tous ces cas, la révolte fut écrasée dans le sang par la noblesse qui sur le long terme consolida le régime féodal occidental. La guerre des paysans de 1524-1525 s'inscrit dans cette même veine, et surnommée la *Revolution des gemeinen Mannes* par Peter Blickle<sup>13</sup>. La noblesse vainqueur fut ainsi en mesure de décider que les révoltes furent un échec et de transmettre cette image dans les sources.

L'histoire des favoris et des mignons et notamment leur chute rentre également dans la question de l'échec : les études se sont concentrées sur toute l'évolution en trois moments, partant de sa montée en grâce, passant par sa monopolisation des faveurs du souverain jusqu'à sa chute parfois mortelle<sup>14</sup>, mettant en lumière des pans essentiels du fonctionnement de la communication et des prises de décisions à la cour.

Ce colloque se situe dans la continuité de cette démarche, en plaçant l'accent sur une périodicité enjambant l'époque médiévale et l'époque moderne, où se multiplièrent les tentatives politiques et religieuses venant à la fois du haut, comme l'échec du pape Boniface VIII à imposer sa conception de la papauté à Philippe IV de France, et du bas. Par sphère politique sont entendues au sens large la prise de parole et la tentative d'un impact collectif dans la société comme d'un espace public. Le XI<sup>e</sup> siècle est en effet marqué par les courants religieux qui secouent l'Église et les royaumes. Ces courants porteurs d'un idéal chrétien furent violemment réprimés et jugés dans les sources, au moment même où l'Église impose une réforme de sa hiérarchie et de sa culture politique. Cette période se situe également avant les Lumières et la philosophisation de l'échec, au profit d'un colloque plus axé sur les espoirs politiques, religieux et diplomatiques marqués par une vision où l'histoire où l'échec est un instrument divin. L'espace étudié est l'Europe, en intégrant les espaces coloniaux quand cela est pertinent. Le colloque sera axé sur des études de cas d'échecs politiques, diplomatiques ou religieux. La dimension sociale ne doit pas être oubliée : les échecs des révoltes - politique et religieuses – sont autant à prendre en compte que les échecs des souverains et des diplomates. L'échec purement scientifique ou purement individuel n'est pas pris en compte dans ce colloque.

### **Axes thématiques**

Nous proposons ici quatre angles de réflexion :

**Axe 1 : La théorie de l'échec .** Cet angle pose la question de l'historien face à l'étude de l'échec : comment étudier ce moment ? Quelle méthodologie adopter et pourquoi ? Quelles sources peuvent être utilisées ou privilégiées ? Il s'agit ici de lancer également le débat sur la définition de l'échec pour les périodes pré-contemporaines.

**Axe 2 : Les dynamiques de l'échec.** Un échec est la conséquence d'une intention sur une temporalité variée, un processus dont il convient de retracer la généalogie. L'accent est donc sur la genèse, pour comprendre comment et pourquoi le processus s'est terminé par un échec: diffusion d'idées qui furent réprimées, interruptions de négociations qu'elles soient anticipées, comme ce fut le cas lors de la crise entre le concile de Bâle-Ferrare-Florence et le pape Eugène IV en 1439, ou non. Des études de cas seraient ici particulièrement appréciées.

**Axe 3: L'interprétation de l'échec dans la sources textuelles et dans l'iconographie.** Cet angle propose d'étudier les sources contemporaines des échecs ou plus récentes pour comprendre la perception de cet échec à un moment donné : comment les sources parlent-elle de l'échec ? Quels sont les codes culturels et sociaux de l'échec ? La Pataria de Milan, en 1045, mouvement populaire qui prit le contrôle de Milan dans un besoin de moralisation de son clergé, a été réprimée dans le sang, et fut interprétée comme le jugement de Dieu en faveur de l'orthodoxie<sup>15</sup>. Il en fut de même pour la Jacquerie et la *Peasants' Revolt* déjà évoquées plus haut. Enfin, la défaite de l'invincible Armada espagnole fut considérée par les contemporains protestants et néerlandais comme une intervention divine pour protéger le protestantisme<sup>16</sup>. La question de la diabolisation, conçue comme moyen de pousser l'adversaire à l'échec peut être *a posteriori* reconstruite comme simple conséquence de cet échec, peut être ici posée.

**Axe 4 : La transformation de l'échec en réussite.** Certaines conséquences sont perçues sur le moment comme des échecs, mais se transforment au fil des années en réussite par l'évolution des mentalités, du contexte politique ou des normes culturelles. Si l'édit de Nantes consacre l'échec à restaurer l'unité religieuse du royaume de France, il permet de faire cohabiter les deux confessions jusqu'en 1685 en préservant l'économie du pays, et est en ce sens une réussite sur le long terme. Étudier quelles dynamiques et quels réseaux d'acteurs sont impliqués dans ce processus sera ici bienvenu.

De même, l'abdication d'un souverain peut d'abord être vue comme un échec : la mise en scène de l'abdication de Charles Quint, montrant son échec dans toute sa splendeur, a de fait été sur le long terme la condition de la domination habsbourgeoise entre 1555 et 1648 avec le partage de pouvoir entre son frère Ferdinand dans l'Empire et son fils Philippe en Espagne<sup>17</sup>. La mise en scène de l'échec ou de la conjuration de cet échec, ainsi par exemple l'exécution du cadavre du régicide Cromwell en 1661 par Charles II, fils de Charles Ier d'Angleterre, est également un angle d'attaque à considérer.

Dans les domaines seront inclus sans être exclusifs :

- histoire politique
- histoire diplomatique
- histoire sociale
- histoire religieuse
- histoire du droit

Ce colloque est destiné à de jeunes chercheurs et donc ouvert aux doctorants, jeunes docteurs et post-doctorants, avec la possibilité d'inclure des masterants avancés ou des chercheurs (maîtres de conférence / Dozenten) en début de carrière.

### **Comment candidater**

Pour candidater, envoyer une réponse à cet appel à communication (à l'adresse mail :

jeifra2021@gmail.com) avec un titre, accompagné d'un texte d'environ une page, précisant le sujet



considéré, la méthode envisagée et les sources utilisées. Le texte pourra être envoyé dans une des deux langues du colloque (Français et Allemand, l'autre langue doit être au moins comprise de manière passive). Joindre également un CV. Les communications devront être d'une durée de 20min.

**Date limite : 10 Mars 2021**

### **Informations pratiques**

Le colloque est organisé par l'Institut Franco-Allemand de Sciences Historiques et Sociales de Francfort. Il aura lieu à la Goethe-Universität de Francfort les 24 et 25 juin 2021.

L'hébergement et le trajet, ainsi que les repas pendant la durée du colloque, seront pris en charge par les institutions organisatrices.

### **Comité scientifique**

- Roberto Berardinelli (doctorant EHESS Paris/Universität Heidelberg)
- Marie-Astrid Hugel (doctorante EHESS Paris/Universität Heidelberg)
- Prof. Pierre Monnet ( directeur d'études EHESS Paris/IFRA-SHS Francfort-sur-le-Main)

(source : « L'échec dans la sphère politique », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le vendredi 12 février 2021, <https://calenda.org/841257>)

---

## **#Concours : Campagne de concours chercheurs IRD 2021**

### **Institut de Recherche pour le Développement**

**Date limite 16 mars 2021**

**La campagne de concours chercheurs de l'IRD est ouverte : 18 postes de chargé de recherche (CRCN) et 21 postes de directeur de recherche (DR2)). La date de clôture est fixée au 16 mars 2021.**

### **Pour faire acte de candidature**

Les candidats peuvent **s'inscrire et suivre la procédure d'inscription en ligne** via l'outil « démarches simplifiés » en cliquant sur les liens suivant :

- [Chargé de recherche de classe normale](#)
- [Directeur de recherche de 2ème classe](#)

**La date limite de validation électronique en ligne est fixée au 16 mars 2021 – 23h59 (heure de France métropolitaine).**

Pour les candidats qui ne peuvent pas s'inscrire en ligne, il est possible de solliciter l'envoi d'un dossier de candidature en version papier auprès du service Emploi & Carrière et de le renvoyer par voie postale à l'adresse suivante :

Direction des Ressources Humaines de l'IRD,  
Service Emploi et Carrière, Immeuble Le Sextant, 44 boulevard de Dunkerque.  
CS 90009 - 13572 Marseille cedex 02.

La date limite d'envoi par courrier des dossiers de candidature est fixée au 16 mars 2021, le cachet de la poste faisant foi.

Pour toutes questions relatives aux concours, consultez le guide du candidat 2021 ou contactez le service emploi et carrière de l'IRD : [drh.concours@ird.fr](mailto:drh.concours@ird.fr).

- Guide du candidat DR2 ([version française](#)) / ([version anglaise](#))
- Guide du candidat CRCN ([version française](#)) / ([version anglaise](#))

(source : <https://www.ird.fr/concours-chercheurs>)

---

## **# Appel à communications : « La laïcité au Québec : perspectives historiques »**

**Université de Laval**  
**Université de Montréal**

**Date limite : 15 avril 2021**

Dans une société coloniale où les vagues d'immigration ont mis en présence des appartenances religieuses plurielles et souvent antagonistes, doublées de dualité linguistique, la laïcité a émergé comme possible solution d'apaisement des tensions et de résorption de l'intolérance religieuse. Bien que ces enjeux soient au-devant de l'actualité québécoise depuis deux décennies, les débats sont loin d'être nouveaux. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en particulier, la laïcité a été au cœur de la mise en place de l'État, du droit et des institutions publiques, et ce, bien que la confessionnalisation l'ait souvent emporté.

### **Argumentaire**

Dans une société coloniale où les vagues d'immigration ont mis en présence des appartenances religieuses plurielles et souvent antagonistes, doublées de dualité linguistique, la laïcité a émergé comme possible solution d'apaisement des tensions et de résorption de l'intolérance religieuse. Bien que ces enjeux soient au-devant de l'actualité québécoise depuis deux décennies, les débats sont loin d'être nouveaux. Depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle en particulier, la laïcité a été au cœur de la mise en place de l'État, du droit et des institutions publiques, et ce, bien que la confessionnalisation l'ait souvent emporté.

La diversification croissante de la population québécoise, au cours des dernières décennies, a posé avec plus d'acuité les enjeux liés à la gestion du pluralisme religieux dans une société qu'on dit sécularisée. Ces derniers se sont notamment cristallisés autour des débats entourant la « crise » des accommodements raisonnables, la *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État*, le projet de loi sur la laïcité de l'État du gouvernement Legault et son adoption au printemps 2019. Ces récents débats ont mis au jour les profondes divisions idéologiques qui existent au Québec au sujet du concept même de laïcité, de sa définition et de sa mise en œuvre, autrement dit au sujet des différents régimes de laïcité possibles.

Ces débats soulèvent par ailleurs des enjeux de mémoire importants, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de l'héritage de la Révolution tranquille. Dans ce contexte de polarisation croissante des débats publics, ce numéro d'*Études d'histoire religieuse* vise à apporter un éclairage historique sur la question.

La revue accueillera les travaux portant, entre autres, sur les événements, les processus, les institutions, les discours et les acteurs et actrices clés ayant participé à l'évolution de la laïcité et des débats l'entourant au Québec, depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Les études historiques thématiques comme historiographiques sont les bienvenues, ainsi que les réflexions sur l'approche interdisciplinaire et les comparaisons avec d'autres contextes géographiques.

### **Modalités pratiques d'envoi de propositions**

Veuillez nous envoyer vos propositions (250-300 mots)

**pour le 15 avril**

aux adresses suivantes : [chr@schec.ca](mailto:chr@schec.ca) et [catherine.larochelle.1@umontreal.ca](mailto:catherine.larochelle.1@umontreal.ca)

### **Calendrier**

Les propositions doivent être acheminées à la revue au plus tard le 15 avril 2021 ;

La confirmation des propositions retenues sera transmise le 1<sup>er</sup> mai 2021 ;

Les textes finaux (40 000 signes, espaces compris, environ 6000 mots) sont attendus pour le 15 octobre 2021 ;

Publication du numéro : été 2022.

### **Comité scientifique**

- Brigitte Caulier (ULaval),
- Catherine Larochelle (UdeMontréal),
- Paul-Étienne Rainville (UofT)

(Source : « La laïcité au Québec : perspectives historiques », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le mercredi 10 février 2021, <https://calenda.org/840447>)

## **#Appel à contribution : « Sorcellerie et harcèlement moral : formes de la violence insidieuse »**

**CANTHEL**  
**CRPMS**  
**Université de Paris**

**Date limite : 15 mars 2021**

Une étude conjointe de la sorcellerie et du harcèlement moral n'a jamais été tentée, même si ces deux formes de violence insidieuse semblent comparables. Ces journées visent à montrer, en mobilisant les outils de la psychologie clinique et des sciences sociales, comment la violence insidieuse se développe en tant que système avec des agents réels dans certaines sociétés contemporaines (en Europe et hors d'Europe), mais aussi sous la forme de croyances collectives en l'existence de personnages essentiellement nuisibles (le « pervers narcissique »). La sorcellerie et le harcèlement semblent ainsi s'organiser autour d'une répartition des rôles que l'on pourrait rapprocher : le coupable (sorciers / harceleurs), les experts (contre-sorciers / experts psychologiques ou juridiques), les témoins / accusateurs et les victimes.

Centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL) et le Centre de Recherches Psychanalyse Médecine et Société (CRPMS) de Université de Paris.

### **Argumentaire**

Une étude conjointe de la sorcellerie et du harcèlement moral n'a jamais été tentée, même si ces deux formes de violence insidieuse semblent comparables. Ces journées visent à montrer, en mobilisant les outils de la psychologie clinique et des sciences sociales, comment la violence insidieuse se développe en tant que système avec des agents réels dans certaines sociétés contemporaines (en Europe et hors d'Europe), mais aussi sous la forme de croyances collectives en l'existence de personnages essentiellement nuisibles (le « pervers narcissique »). La sorcellerie et le harcèlement semblent ainsi s'organiser autour d'une répartition des rôles que l'on pourrait rapprocher : le coupable (sorciers / harceleurs), les experts (contre-sorciers / experts psychologiques ou juridiques), les témoins / accusateurs et les victimes. Fondamentalement, il existe bien des tentatives avérées d'envoûtement et de harcèlement mais aussi des situations de *souçons* d'envoûtement ou de harcèlement, alimentées par des représentations socialement construites. Autrement dit, nous partons de l'idée que la violence insidieuse peut être à la fois une pratique d'agression réelle et un système d'interprétation de signes soutenu par une collectivité.

À partir de cette configuration générale, les participants aux journées d'études exploreront trois pistes :

1 – D'une part, les systèmes d'acteurs sont-ils bien communs aux deux genre d'agression ? Le harcèlement moral n'est-il que le reflet sécularisé de la sorcellerie ? En quoi diffèrent-ils ?

2 – D'autre part, comment se développe le discours qui entend décrire la violence insidieuse ? L'imputation de sorcellerie ou de harcèlement moral permettent d'interpréter des événements énigmatiques à travers un système global donnant du sens. Comment la certitude d'être ensorcelé / harcelé finit-elle par s'imposer ?

3 – Comment se développe la réponse à la violence insidieuse ? Comment interviennent ceux qui neutralisent la sorcellerie et le harcèlement moral ? En d'autres termes, quelle est le mode de thérapie ou de réponse rituelle mis en jeu dans une configuration d'agression symbolique, en situation magico-religieuse ou en contexte « désenchanté » ?

Les intervenants devront présenter des cas concrets (cas cliniques, ethnographie de terrain) et non des exposés purement théoriques, afin d'engager un dialogue fécond entre les disciplines sur des exemples bien identifiés. Chaque communication ne devra pas dépasser 20 minutes.

### **Modalités de contribution**

Merci d'envoyer vos propositions de communication en français ou en anglais (**maximum 350 mots**) à [anthropsy.mobwitch@gmail.com](mailto:anthropsy.mobwitch@gmail.com)

**avant le 15 mars 2021 à 21h (GMT-5).**

Prière d'indiquer votre nom, prénom et affiliation institutionnelle, et de joindre à votre proposition une courte biographie (maximum 50 mots).

### **Comité scientifique**

- Thamy Ayouch, Professeur de psychologie, Université de Paris
- Serena Bindi, Maître de conférences en anthropologie, Université de Paris
- Erwan Dianteill, Professeur d'anthropologie, Université de Paris
- Thierry Lamote, Maître de conférences en psychologie, Université de Paris
- Laurie Laufer, Professeur de psychologie, Université de Paris
- Delphine Manetta, Post-doctorante en anthropologie
- Nadège Mézié, Post-doctorante en anthropologie

Source : « Sorcellerie et harcèlement moral : formes de la violence insidieuse », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le vendredi 18 décembre 2020, <https://calenda.org/825946>

---

## **# Appel à communication : « Science-fiction, religion, théologie »**

**Université catholique de Lille**  
**Ethics (EA 7446)**

**Date limite 1er mars 2021**

La littérature de science-fiction recourt fréquemment au référentiel des croyances et des pratiques religieuses, à leurs rôles dans les sociétés, à leurs relations avec les identités, à la façon dont elles codent les rapports au monde et aux autres. La science-fiction traite aussi fréquemment de questions théologiques. Cette journée d'étude s'intéressera à la place de la religion, sous toutes ses formes, du sacré et du questionnement théologique dans les œuvres de science-fiction.

### **Argumentaire**

Sans en être totalement absentes, la religion et la théologie sont des champs qui sont peu investis par les formes contemporaines de fictions. Un tel constat ne tient pas devant les œuvres de science-fiction qui abondent en références théologiques et religieuses. La littérature de science-fiction recourt en effet fréquemment au référentiel des croyances et des pratiques religieuses, à leurs rôles

dans les sociétés, à leurs relations avec les identités, à la façon dont elles codent les rapports au monde et aux autres. Elle traite aussi fréquemment de questions théologiques : les dieux sont souvent présents, ou des formes de vie dont les caractères (omniscience, omniprésence, éternité) les rapprochent des dieux ; plus généralement, bien des romans, films et séries de science-fiction scénarisent des formes du sacré, permettent de poser des questions métaphysiques sur l'origine des choses et leur finalité, sur le Bien et le Mal, sur la finitude, sur la mort et les au-delà, etc. Autant de thématiques que la théologie prend en charge. Ces questionnements sont parfois explicites, parfois implicites, et ne sont pas du tout marginaux : Olaf Stapledon, Philip K. Dick, Arthur C. Clarke, Stanislas Lem, Greg Bear, Dan Simmons, Pierre Bordage, Frank Herbert, Ray Bradbury, Orson Scott Card... la liste semble infinie. Faut-il y voir un intérêt de circonstances ou un élément propre à la démarche de la science-fiction ? Gérard Klein, dans sa préface à l'anthologie *Histoires divines*, soutient la seconde hypothèse : « Il peut sembler singulier que la Science-Fiction, tout imprégnée de science positive, ait parfois trouvé une source d'inspiration dans la théologie. Mais à y regarder d'un peu plus près, c'est là une rencontre inévitable. (...) La Science-Fiction confine volontiers au délire d'interprétation, et n'était son caractère affirmé de fiction, elle y sombrerait tout à fait. Or quel domaine offre plus que la théologie un champ vaste et définitif à l'interrogation, à la spéculation et à l'interprétation ! » (Librairie Générale française, Paris, 1983, p. 5)

Comment expliquer ce tropisme religieux de la science-fiction ? L'intérêt pour les religions est-il le fruit de la démarche prospective de la science-fiction ? Est-ce lié à une nature littéraire fondée sur une « problématisation » du monde, cherchant à provoquer un étonnement philosophique ? Est-ce la logique de son projet de construction globale de monde sans avoir à se soucier des catégories disciplinaires, mettant en question la condition humaine dans ses dimensions biologique, politique, sociale, culturelle que spirituelle ?

Ou bien est-ce par l'injonction de cohérence qu'impose la construction de nouveaux mondes ? Comme il s'agit d'imaginer rationnellement le comportement futur ou alternatif de groupes humains ou non-humains, la place du religieux ne peut qu'apparaître comme élément de cohésion ou de mobilisation. Dès lors, comment cela s'articule-t-il avec la science ou la technique, dont on sait qu'elles se sont constituées de façon complexe avec le religieux, en contrepoint, en rupture parfois, en continuité aussi ? Ouvrant à un espace-temps potentiellement infini, la science-fiction développe des récits à l'échelle du cosmos, de dimensions proprement mythologiques. Le religieux est-il mobilisé pour sa dimension cosmologique, sa capacité d'inventer des univers dont l'efficacité fictionnelle dépend de leur vraisemblance, ou bien pour son intérêt propre ? La religion, ou la théologie, intéressent-elles la science-fiction car elles voisinent avec la cosmologie et la réflexion sur son sens, son origine et sa destination, ne serait-ce que pour écarter ou adopter l'hypothèse d'une divinité créatrice ou faisant corps avec le monde ? Ou bien cette proximité est-elle liée au décentrement radical de la science-fiction qui fait d'elle une littérature ouverte sur le mystère ?

Et, en retour, qu'est-ce que la science-fiction nous apprend sur la religion ? La réflexion de la science-fiction est d'autant plus intéressante qu'elle peut s'affranchir de toute reproduction du réel tout en se devant d'être réaliste : les religions imaginées apparaissent ainsi autant d'expériences de pensée qui ont un effet miroir sur nos croyances et nos dénis. Cette liberté permet aussi de court-circuiter la question du pluralisme religieux, présent de facto, car la science-fiction ne traite pas le plus souvent des religions présentes, mais de religions qui soit n'existent pas, soit s'apparentent aux religions que nous connaissons, mais selon des modalités qui les en différencient. Ne délivre-t-elle pas dès lors, par ses détours, des leçons sur la place du sacré, du théologique et des religions dans notre monde ?

## **Axes**

Les contributions pourront s'intéresser aux relations entre science-fiction, religion et théologie à travers des formes de fiction variées (romans, films, séries, bandes dessinées, jeux vidéo). Elles pourront soit s'intéresser à des œuvres singulières, soit proposer une perspective transversale ou englobante. Elles pourront concerner tout autant la façon dont la religion et la théologie sont traitées par des œuvres de science-fiction que la façon dont des œuvres de science-fiction ont pu influencer des religions ou peuvent constituer des outils qui offrent matière à penser pour la théologie prise ici au sens général d'un discours rationnel sur le divin.

Parmi les sujets possibles, sans que cette liste soit limitative :

- Science-fiction et la question de Dieu
- Science-fiction et new age
- Science-fiction et religions séculières
- Science-fiction et nouvelles religions
- Science-fiction et révélation
- Science-fiction et théologie
- Le sacré dans la science-fiction
- ...

## **Modalités de contribution**

Cette journée d'étude est conçue comme un *workshop* préparatoire à un colloque plus complet. Les interventions feront l'objet d'une présentation de 20 min et serviront de support à une discussion. Elles donneront lieu à la remise d'une rédaction plus complète par la suite, à la publication du texte dans un numéro spécial d'une revue référencée, et à sa présentation dans le cadre d'un colloque à venir (2022). Les propositions seront composées d'un *abstract* de 500 mots maximum, d'une brève bibliographie et d'une présentation biographique.

**Date de remise de l'*abstract* : 1er mars 2021.**

Réponse du comité scientifique : 5 mars 2021

## **Modalités de participation**

Lieu : Université catholique de Lille ; organisé au sein du laboratoire Ethics (EA 7446) - Chaire Ethique, technologie et transhumanismes

Modalités : en webinaire

Date : 21 avril 2021

## **Comité scientifique**

- Ugo Bellagamba (Université Côte d'Azur)
- Franck Damour (Université catholique de Lille)
- David Doat (Université catholique de Lille)
- Dominique Foyer (Université catholique de Lille)

- Carole Guesse (Université de Louvain)
- Jessica Lombard (Université du Piémont Oriental)
- Jean-Guy Nadeau (Université de Montréal)
- Tyler Reigeluth (Université catholique de Lille)
- Natacha Vas-Deyres (Université Bordeaux Montaigne)

Version Pdf : <https://calenda.org/830866?file=1>

(Source : <https://calenda.org/830847>)